



# **LYON-METRO TRANSPORTS PUBLICS**

Association affiliée à la FNAUT

**Tel :** 04 78 52 51 00

**Courriel :** [lyonmetro-tp@wanadoo.fr](mailto:lyonmetro-tp@wanadoo.fr)

**WEB :** <http://www.lyonmetro.org>

**Siège :** Maison Rhodanienne de l'Environnement, 32, rue Sainte Hélène 69002 LYON

## **1. Assemblée Générale 2015 – Compte Rendu - 31 mars 2015**

### **Rapport d'Activité au cours de l'exercice du 22 avril 2014 au 31 mars 2015**

Notre Association Lyon Métro Transports Publics étant adhérente à la FNAUT, Maurice Abeille participe aux différents conseils nationaux et aux bureaux. Il participera à l'assemblée générale annuelle de la FNAUT le 11 avril 2015.

M Abeille élu au Conseil National jusqu'à l'AG de 2016 et pour un an au bureau, ne se représentera pas. Il est indispensable que LMTP soit représenté dans les instances de la FNAUT.

#### **LES ACTIVITES :**

1. Participations régulières aux différentes commissions consultatives des services publics locaux à l'initiative du SYTRAL. Nous avons été invités à celle de la ville de Lyon mais nous n'avons pu y participer.
2. Réunion mensuelle du Conseil d'Administration de l'Association de septembre à juin.
3. Avis sur les dossiers transports mis en concertation..
4. Participation à des réunions d'information et d'échange avec l'exploitant KEOLIS LYON.
5. Anniversaire des 50 ans de LMTP : élaboration et mise en place de l'exposition à l'Hôtel du Grand Lyon, préparation de la plaquette commémorative et présentant les sujets sur lesquels LMTP travaille.
6. La concertation avec le Sytral est toujours très faible. Mais l'Association participera à l'élaboration du nouveau PDU dans les groupes de travail réunis par le Sytral.
7. Participation de Maurice Abeille et Jean Saraillon au Conseil de Développement du Grand Lyon, bureau, Co-pilotage de la commission aménagement déplacement, et participation aux différents groupes de travail. Le CDD va renouveler sa composition. LMTP doit continuer sa participation, même si dans un premier temps l'action portera plutôt sur les nouvelles compétences de la Métropole.
8. Participation de Jean TORRIERO aux réunions des associations d'usagers organisées par la SNCF (comités de ligne : Lyon Vienne Valence – Lyon Paray le Monial – Lyon St André le Gaz), ainsi qu'aux réunions sur la réouverture des lignes Lyon-Crémieu et Lyon-Trévoux.
9. Participation aux AG d'autres Associations avec lesquelles nous entretenons des relations régulières et nous partageons un grand nombre de points de vue : AFAC, Les Droits du Piéton, Lyon Tramway, PROTRALY, Déplacements Citoyens.
10. Création d'un dépliant présentant LMTP
11. Création du site WEB qu'il conviendra maintenant de faire vivre !

**Le Rapport d'activité est adopté à la Majorité**

## Rapport financier au titre de l'année écoulée

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
<u>C.C.P. au 01/01/14</u>	5753 ,47	<u>C.C.P. au 31/12/14</u>	5779,01
- <u>Cotisations</u>	695,00	- <u>Fournitures,</u> <u>Imprimerie</u>	25,50
- <u>Subventions</u>	1800,00	- <u>Photocopies</u>	653,72
- <u>Entrées</u> <u>exceptionnelles</u> <small>(remboursement conférence M.R.E et divers.)</small>		- <u>PTT / Téléphone</u>	170,20
<b>Total</b> <b>des entrées :</b>	<b>2495,00</b>	- <u>Transports et</u> <u>déplacements</u>	467,04
<b><u>Total Balance</u></b>	<b>8248,47</b>	- <u>Assurances</u>	130,00
		- <u>MRE / Locations</u>	
		- <u>Secrétariat</u>	
		- <u>Abonnements</u> <u>Cotisations</u>	288,00
		- <u>Manifestations</u> <u>Colloques</u>	
		- <u>Divers</u>	735,00
		<b>Total</b> <b>des sorties :</b>	<b>2469,46</b>
		<b><u>Total Balance</u></b>	<b>8248,47</b>

**Le Rapport financier est adopté à la majorité.**

## **Conseil d'Administration**

Abeille Maurice  
Angst Robert  
Bernard Michel  
Girard Bernard  
Maillon Josette  
Mondet Georges  
Paulin Bernard  
Sarraillon Jean  
Tedeschi Roland  
Tisserand François Xavier  
Torriero Jean  
Tourniquet Eric  
Vandenbroucke Michel  
Vendryes Jean Paul  
Verdier Bernard

La composition du Conseil d'Administration est adoptée à la majorité

## **Election du Bureau**

Maurice ABEILLE souhaitant se retirer du poste de Président, Bernard VERDIER de celui de Secrétaire et Roland TEDESCHI de celui de Trésorier, le Conseil d'Administration élit le bureau suivant :

Président	GIRARD Bernard,
Vice-Présidents	ABEILLE Maurice TORRIERO Jean TOURNIQUET Eric
Secrétaire Général	PAULIN Bernard
Trésorier	BERNARD Michel

## **Note d'orientation 2015**

Cette note présente nos pistes d'actions pour l'année 2015

### **Approche de Lyon-Métro Transports Publics sur la politique globale des déplacements**

La question des déplacements reste toujours l'une des préoccupations premières des Grands Lyonnais.

Notre approche d'une politique globale des déplacements au niveau de la Métropole et même au-delà, lorsque nous travaillons au niveau du Pôle Métropolitain, reste conforme aux engagements du PDU de l'agglomération lyonnaise, révisé en 2005. Elle doit néanmoins tenir compte des évolutions intervenues depuis 2005. Nous avons co-piloté la commission Aménagement Déplacements du Conseil de Développement du Grand Lyon (Cdd). Qui a entre autre assuré le suivi de la réalisation du PDU.

Nous allons maintenant nous impliquer dans les groupes de travail mis en place par le Sytral pour l'élaboration du nouveau PDU.

Il faut une candidature pour remplacer Maurice ABEILLE comme représentant de LMTP auprès de la FNAUT à partir de l'AG 2016

#### **1- La limitation de l'usage de la voiture**

Pour respecter la diminution des rejets de gaz à effets de serre (GES) en conformité avec les engagements nationaux de Grenelle, mais aussi pour une agglomération moins polluée, moins soumise au bruit, plus propice à la santé de tous, il est indispensable de limiter et même réduire l'usage de la voiture en ville (moitié des émissions des transports routiers). Pour cela, sans hiérarchisation :

Le stationnement des pendulaires dans les quartiers bien desservis en TC doit être dissuadé grâce au renforcement de la politique actuelle des parcs relais aux gares, stations de métro et de tramway et corrélativement la réduction du nombre de places de stationnement voitures en centre ville. Cette mesure nécessaire n'est cependant pas suffisante et pose souvent des difficultés d'intégration dans le tissu urbain

Le gel des pénétrantes routières, comme le prévoit le PDU, doit être respecté, surtout si une alternative ferroviaire est proposable. Tel est le cas du projet de l'A45. C'est le cas également de l'arrivée de l'A89 dans l'agglomération lyonnaise ainsi que « l'Anneau des Sciences »

Surtout, des efforts importants de productivité externe doivent être faits, notamment la priorité aux feux tricolores pour les bus et la création de couloirs réservés sur les voies congestionnées, dont le cours Lafayette est un exemple majeur.

Le contournement fret ferroviaire (CFAL), ainsi que le traitement du nœud ferroviaire lyonnais restent des priorités pour permettre une véritable alternative par les TER à l'utilisation de la voiture, même si leur horizon de réalisation semble s'éloigner de plus en plus.

Concernant les projets routiers, qui ne font pas partie des thèmes correspondant aux statuts de Lyon Métro TP, ces derniers ne doivent pas être en concurrence avec le développement et le financement des transports collectifs.

#### **2- L'intermodalité**

La création d'une véritable tarification multimodale au sein de la Métropole et même du Pôle Métropolitain, y compris pour les non abonnés reste notre priorité. Elle devra être réellement incitative et prendre en compte l'ensemble de la chaîne de transport et des synergies potentielles entre le réseau TCL, le tram-train de l'Ouest Lyonnais, Rhônexpress, les TER et les cars des réseaux du Rhône et de l'Isère au moins dans un premier temps. Elle devrait ensuite inclure les autres services à la mobilité, vélos en libre-service, centrale d'autopartage et covoiturage, etc. ainsi que l'usage des réseaux des autres agglomérations du Pôle Métropolitain. L'aménagement des pôles d'échanges en termes d'accueil des usagers et de traitement de la fonction transport doit minimiser les cheminements et prévoir de bonnes conditions d'attente,

## **Les Thèmes de travail de LMTP**

Ces thèmes sont énumérés dans la plaquette des 50 ans de LMTP.

On ne reprendra pas la liste, mais dans un horizon plus court, nos travaux pourraient porter entre autres sur :

- Métro : prolongement de la ligne B au Sud jusqu'à l'A45 avec étude d'une section finale en « aérien » si cela est plus économique, et de la ligne A au BUE pour mise en correspondance avec A8
- Desserte du plateau du 5ème arrondissement, en direction d'Alaï et au delà : analyse des différentes solutions envisageables. Le métro sur pneus doit être comparé à des solutions pouvant reprendre les voies ferrées classiques pour aller plus loin sans rupture de charge.
- Tramways : finalisation du dossier de propositions de développements à moyen terme en cours : Tramway des Hôpitaux-est vers Gratte-Ciel et La Doua, liaison entre la Part-Dieu et la Presqu'île dans l'attente d'une solution à fort débit (« Passante ») plus lointaine du fait des contraintes financières, etc ...
- Réseau de surface : revoir les fréquences, la desserte de Confluence, les aménagements de productivité externe (couloirs et sites propres, priorité aux feux...)
- L'intermodalité : la tarification, l'intégration des tram-trains de l'Ouest dans le réseau du SYTRAL, coordination avec le réseau des Cars du Rhône et de l'Isère.

## **Les moyens d'action 2015**

Les moyens d'action pour 2015 se structurent, comme les années précédentes, en deux catégories :

### **1 L'évolution de notre association :**

- Modification de notre organigramme :  
Président : Bernard Girard  
Vice-président : Maurice Abeille, Eric Tourniquet, Jean Torriero  
Secrétaire Général : Bernard Paulin  
Trésorier : Michel Bernard
- Le CA se réunit avec une périodicité à peu près mensuelle, mais il subsiste le problème récurrent du lien avec l'ensemble des adhérents. Le fichier d'adresses courriels et postales doit être complété et actualisé.
- Faut-il organiser de nouveau des conférences ? Si oui, qui les prendra en charge ?
- La communication régulière avec la presse locale est à améliorer.

Objectif prioritaire : Remettre le réseau associatif en charge des déplacements en ordre de marche pour devenir l'interlocuteur incontournable, notamment par la qualité de ses propositions, pour la Métropole et du Sytral.

Le nouveau bureau devra donc s'attacher à renforcer les relations avec les autres associations travaillant sur les mêmes thématiques, en particulier par l'adhésion de LMTP à la coordination DARLY et un rapprochement avec l'association Lyon Tramway, avec laquelle Lyon Métro Transports Publics a plusieurs adhérents communs.

### **2 L'implication permanente dans les structures**

Il est indispensable que les associations représentant les usagers puissent se faire entendre dans les instances de concertation qui existent au sein de la Métropole, mais aussi au niveau du bassin de vie et même au delà pour tenir compte de grands projets qui ont une influence sur l'agglomération.

A ce titre Lyon Métro Transports Publics a une place importante à tenir et se doit de continuer comme depuis sa création (1964) à participer aux comités de lignes et comités d'usagers de la SNCF

Le Conseil de Développement de la Métropole (CDD), reste un lieu privilégié pour faire entendre nos points de vue. Nous y avons eu une participation très active. Sa refondation est en cours pour s'adapter aux nouvelles compétences de la Métropole. Nous aurons un titulaire et un suppléant.

Des membres de l'association doivent assister, dans la mesure du possible au comité syndical du Sytral ou aux différentes instances lorsque un sujet relatif aux transports doit y être abordé. Nous participons à la CCSPL du Sytral, et nous sommes invités à celle de la ville de Lyon, mais à ce jour les thèmes abordés ne correspondaient pas à nos compétences. Faut-il continuer à en faire partie ?

Nous sommes expressément demandeurs de propositions !

Maurice ABEILLE et Bernard GIRARD